

8 juin 2006

Saint-Ulric

6211-09-009

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)
Édifice Lomer-Gouin
575, rue St-Amable
Bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

**Objet : Projet d'agrandissement du parc éolien
près de Matane par le Groupe AXOR Inc.**

Madame, Monsieur,

Tout d'abord, je veux vous informer que je suis un résident permanent de Saint-Ulric, habitant le 4^e Rang, à proximité des installations éoliennes existantes, qui ne me causent pas d'inconvénients et qui semblent en causer peu dans les environs à ma connaissance.

J'ai probablement été l'un des premiers, si ce n'est le premier, propriétaire de terres ayant consenti, en 1997, à participer dans l'aventure de permettre l'installation d'éoliennes sur ma propriété, qui était entièrement vouée à l'agriculture à ce moment. J'ai depuis ce temps vendu la propriété, les éoliennes sont toujours en place et la terre y est encore cultivée comme par le passé. Mes relations personnelles, de travail et d'affaires avec AXOR et ses représentants ont toujours été et demeurent très satisfaisantes jusqu'à ce jour. Je n'ai aucun regret d'avoir été avant-gardiste à cette époque et d'avoir foncé vers l'inconnu des éoliennes. Je participerais à nouveau avec cette entreprise si la possibilité m'était offerte.

Je considère le projet proposé par AXOR comme une chance économique et d'opportunisme présentée à notre milieu qui ne doit pas seulement être considérée à partir des critiques des opposants, qui apparaissent généralement peu importe le type de projet présenté. Laissez-moi vous indiquer quelques facteurs que je pense favorables et intéressants :

- La municipalité recevra des redevances auparavant inattendues reliées au projet proposé qui serviront sans doute à financer et à améliorer l'ensemble des services à notre population.
- Des emplois à court terme reliés à la construction ou ceux à plus long terme pour l'entretien futur des opérations.

- Les propriétaires où seront installés des facilités éoliennes recevront des paiements monétaires appréciables leur donnant ainsi des revenus supplémentaires à ceux présentement générés sur leurs terres.
- Les divers services nécessités par les activités de réparations, si ce n'est que l'enlèvement de la neige sur un chemin d'accès pour accéder à une éolienne, lorsque nécessaire en hiver, par exemple.
- Les différentes pièces et fournitures variées acquises dans les commerces environnants.

Lorsque des investissements monétaires importants liés au développement sont faits pour un projet dans une région, je n'ai pas de doutes qu'il y restera quelque chose qui profitera au milieu de façon directe ou indirecte.

J'espère que les quelques lignes précédentes seront assez claires pour votre compréhension et qu'elles expriment bien mes préoccupations. Nous ne pouvons laisser passer ce type de projet peu dommageable avec notre environnement et qui ferait l'envie ailleurs.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Joseph-Armand Beaulieu